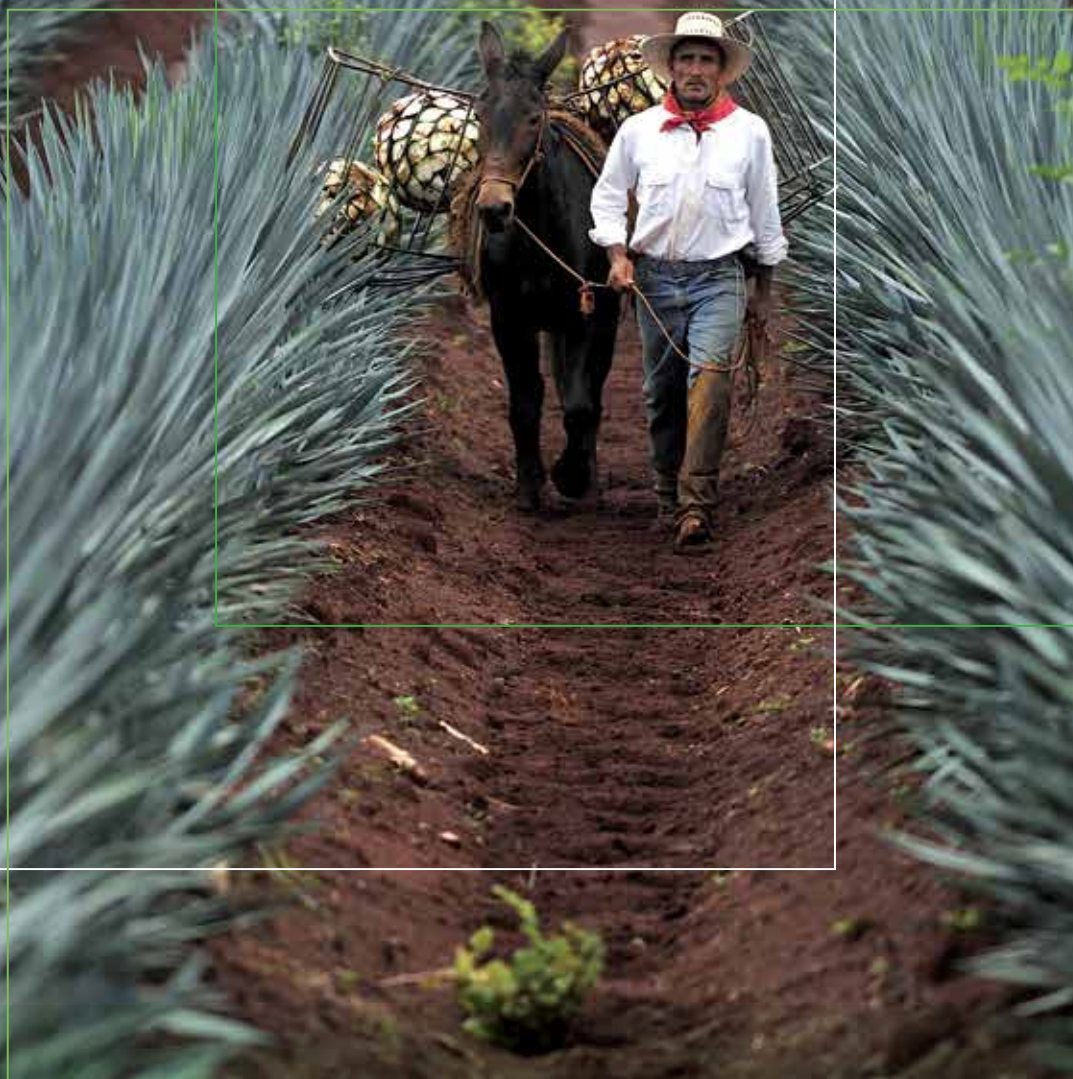




Bureau
international
du Travail



Travail productif et décent dans l'agriculture

**TRAVAIL DÉCENT DANS L'ÉCONOMIE RURALE
NOTES D'ORIENTATION DES POLITIQUES**

L'agriculture représente une source importante d'emplois et de revenus, particulièrement dans les pays en développement. Cependant, les travailleurs agricoles se heurtent souvent à un manque de travail décent, des salaires très bas et des conditions de travail difficiles ou dangereuses et ont très peu de moyens de rectifier la situation. Le travail décent et la productivité agricole sont des facteurs clés pour réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique dans les zones rurales. À cet effet, il est primordial d'améliorer la quantité et la qualité des emplois, de promouvoir les droits au travail, d'étendre la protection sociale et de renforcer les organisations de travailleurs. L'approche poursuivie par l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour pallier ces insuffisances prend en compte des défis complexes et connexes dans le domaine du travail décent.



1. Logique et justification

Plus d'un milliard de personnes¹ – près d'un tiers de la main-d'œuvre mondiale – sont actives dans l'agriculture². Alors que depuis deux décennies, la part du secteur agricole dans la main-d'œuvre mondiale est passée de 45 pour cent à 34 pour cent³, ce pourcentage est nettement plus élevé dans de nombreux pays en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne et en Asie de l'Est, Asie du Sud-Est et Asie du Sud⁴. Plus de 60 pour cent de la population indienne, par exemple, travaille dans l'agriculture. Au Mali, l'agriculture assure un revenu à plus de trois-quarts de la population active⁵. Étant donné l'importance de l'agriculture comme source d'emploi dans de nombreux pays en développement, l'accès à un travail décent est un facteur clé pour réduire la pauvreté, stimuler la croissance économique et améliorer la sécurité alimentaire dans les zones rurales.

Des millions de travailleurs à travers le monde gagnent leur vie grâce à l'agriculture. Mais de nombreux travailleurs, particulièrement les plus vulnérables et marginalisés, se heurtent à un manque de travail décent. En effet, les emplois agricoles n'assurent souvent pas de quoi vivre décemment ; dans de nombreux pays, les travailleurs agricoles sont parmi les groupes les plus sévèrement touchés par la pauvreté. Ils travaillent souvent dans des conditions de sécurité, de santé et environnementales difficiles ; chaque année, un grand nombre d'entre eux meurt des suites d'accidents du travail⁶ ou d'empoisonnements par des pesticides. Les travailleurs agricoles sont parmi les groupes les plus vulnérables socialement et ils n'ont généralement pas accès à une protection sociale. En outre, l'agriculture

compte pour environ 60 pour cent du travail des enfants, dont une grande partie de pires formes du travail des enfants⁷. L'agriculture est le secteur avec le plus bas taux de participation à des syndicats et des organisations d'employeurs ou d'agriculteurs ; selon les estimations, seuls 10 pour cent des salariés dans l'agriculture sont membres d'un syndicat ou d'une organisation qui représente les travailleurs ruraux⁸.

La pauvreté diminue souvent sensiblement lorsque la croissance agricole découle d'une hausse de la productivité de la main-d'œuvre. En général, la productivité de la main-d'œuvre croît plus rapidement dans l'agriculture que dans d'autres secteurs, à l'exception de certaines économies en rapide mutation⁹. Le secteur agricole dispose donc d'un potentiel de croissance important, surtout si cette dernière est liée à des investissements ciblés et des politiques qui favorisent le travail décent pour les personnes employées dans le secteur. Par exemple, la santé des travailleurs est un facteur déterminant pour la productivité ; si l'on veut augmenter durablement la production agricole, il faut donc une main-d'œuvre agricole en bonne santé¹⁰.

La présente note d'orientation décrit en bref quelques approches qui permettent de pallier le manque important de travail décent dans l'agriculture, avec une attention particulière pour les groupes les plus vulnérables. L'accent est mis sur les actions indispensables dans les domaines du développement des compétences, la réalisation des droits fondamentaux et la protection des travailleurs agricoles.

¹ BIT: *Key indicators of the labour market* (Genève, 2014).

² BIT: *Tendances mondiales de l'emploi 2014. Vers une reprise sans emplois?* (Genève, 2014).

³ BIT: *Tendances mondiales de l'emploi 2012. Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi* (Genève, 2012).

⁴ BIT: *Key indicators of the labour market* (Genève, 2014).

⁵ BIT: *Working towards sustainable development: opportunities for decent work and social inclusion in a green economy* (Genève, 2012).

⁶ BIT: *Renforcer l'inspection du travail en milieu rural pour des emplois productifs et de qualité*, Notes d'orientation rurale (Genève, 2011).

⁷ BIT: *Intensifier la lutte contre le travail des enfants*, Rapport du Directeur général, Conférence internationale du travail, 99ème session, Genève, 2010.

⁸ BIT: *Decent work in agriculture*, Symposium international des travailleurs sur le travail décent dans l'agriculture, 15-18 septembre, Genève, 2003.a

⁹ BIT: *World Employment Report 2004-5: Employment, productivity and poverty reduction* (Genève, 2005); Banque mondiale: *World Development Report 2008: Agriculture for development* (Washington, DC, 2007).

¹⁰ BIT: *Why Agriculture Still Matters*, World Employment Report 2004-05 (Genève, 2005), p. 153.

2. Champ d'application et définitions

La main-d'œuvre agricole est constituée de travailleurs salariés, d'agriculteurs indépendants et de travailleurs indépendants. Les salariés agricoles sont des hommes et des femmes qui travaillent dans la production ou la première transformation de produits agricoles, dans des fermes de petite ou moyenne taille ou dans des plantations. Ils ne sont ni propriétaires ni locataires des terres sur lesquelles ils travaillent. Ils sont rémunérés pour leur labeur, parfois en partie sous forme de paiements en nature¹¹. Bien que considérés comme distincts, les catégories de salarié agricole et de petit agriculteur se recoupent: en effet, les petits producteurs indépendants complètent souvent leurs bas revenus en travaillant comme saisonniers dans des fermes ou des plantations¹². L'OIT pilote de nombreuses initiatives de tout genre pour les travailleurs agricoles.

Rôles et responsabilités des mandants

Les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs ont chacun leur rôle à jouer dans la promotion du travail décent dans l'agriculture. Il incombe aux gouvernements de créer un cadre réglementaire national pour soutenir des politiques globales et intégrées visant à pallier le manque de travail décent dans l'agriculture. Les gouvernements sont également responsables pour l'extension de la couverture sociale aux zones rurales et aux travailleurs agricoles en particulier. Des politiques qui favorisent le travail décent dans l'agriculture doivent être intégrées aux stratégies nationales. Ces politiques doivent faire appel à des institutions de dialogue social fortes et à la participation d'organisation d'employeurs et de travailleurs. Les organisations de travailleurs et d'agriculteurs jouent aussi un rôle essentiel dans le renforcement du pouvoir de négociation des travailleurs agricoles vis-à-vis de leurs employeurs¹³. Finalement, les organisations d'employeurs sont des partenaires importants pour le développement de lois et de politiques favorisant le travail décent dans l'agriculture.

Groupes cibles

Les travailleurs agricoles salariés subissent souvent des niveaux de salaire très bas, des emplois instables ou temporaires et des conditions de travail insalubres. Parmi les 1.3 milliards de personnes qui travaillent dans l'agriculture à l'échelle mondiale, environ 450 millions sont des travailleurs

agricoles salariés. Ils jouissent de peu d'opportunités pour améliorer leurs compétences et sont souvent privés de droits fondamentaux, tels que la libre association et la négociation collective¹⁴.

Les femmes jouent un rôle central dans l'agriculture, particulièrement en ce qui concerne la production à usage domestique. Elles représentent une part importante des travailleurs familiaux dans les exploitations familiales. Moins souvent salariées que les hommes¹⁵, les travailleuses occupent plus fréquemment un emploi à temps partiel, saisonnier et/ou mal rémunéré dans l'économie informelle¹⁶. Malgré le rôle qu'elles jouent dans l'agriculture, les femmes se heurtent encore à des obstacles majeurs qui les empêchent d'accéder aux moyens qui leur permettraient d'améliorer leur productivité et leurs revenus. Leur accès à la propriété et à la terre, aux ressources, aux intrants, au financement, aux technologies et aux marchés est limité. Si les femmes jouissaient des mêmes conditions d'accès aux ressources productives que les hommes, elles seraient en mesure d'augmenter leur production de 20 à 30 pour cent¹⁷. Dans certains pays, les femmes constituent plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole, alors que la majorité des hommes travaille de façon irrégulière et informelle. Tout semble indiquer que ce genre d'emploi informel est en augmentation, de concert avec la proportion de femmes qui y travaillent.

Plus de la moitié (98 millions) des *travailleurs-enfants* (âgés de 5 à 17 ans) est employée dans l'agriculture¹⁸. Tous secteurs confondus, la majorité (67,5 pour cent) des enfants au travail sont des travailleurs familiaux non rémunérés. Cette proportion est encore plus élevée dans l'agriculture, où elles est associée de surcroît avec une entrée très précoce dans le monde du travail, entre 5 et 7 ans. Les enfants qui travaillent dans l'agriculture sont régulièrement exposés à des conditions dangereuses et de longues durées de travail. Environ 59 pour cent de tous les enfants de 5 à 17 ans qui subissent des conditions dangereuses travaillent

¹¹ OIT/UITA: *Promoting the role of agricultural workers and trade unions in sustainable agriculture and rural development*, Sommet mondial sur le développement durable (2002).

¹² B. Mueller et M. Chan: *Wage labor, agriculture-based economies, and pathways out of poverty*, LEO Report # 15, (Washington, DC, USAID, 2015).

¹³ BIT: *Learning from Catalysts of Rural Transformation* (Genève, 2014).

¹⁴ P. Hurst: *Agricultural workers and their contribution to sustainable agriculture and rural development* (Rome, FAO-OIT-UITA, 2005).

¹⁵ Alors que les travailleuses salariées dans l'agriculture représentent généralement 20% à 30% de la main-d'œuvre salariée, ce taux se monte à 40% en Amérique latine et les Caraïbes. P. Hurst: *Agricultural workers and their contribution to sustainable agriculture and rural development* (Rome, FAO-OIT-UITA, 2005).

¹⁶ FAO/FIDA/OIT: *Gender dimensions of agricultural and rural employment. Differentiated pathways out of poverty. Status, trends and gaps* (Rome, 2010).

¹⁷ FAO: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11. Le rôle des femmes dans l'agriculture. Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement* (Rome, 2011).

¹⁸ BIT: *Accelerating action against child labour*, Global Report under the follow-up to the ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work (Genève, 2010).

dans l'agriculture, la pêche, l'aquaculture ou la foresterie¹⁹. Le travail des enfants explique pourquoi les jeunes (de 15 à 24) représentent une part excessivement importante des travailleurs pauvres au niveau mondial : dans les pays pour lesquels les données sont disponibles, ils représentent 23,5 pour cent des travailleurs pauvres et seulement 18,6 pour cent des travailleurs non pauvres. Ils travaillent pour la plupart dans le secteur agricole²⁰.

Les petits agriculteurs et les agriculteurs de subsistance (surtout dans l'économie informelle) représentent un réservoir important de connaissances, de compétences et de pratiques. Ils assurent aussi l'approvisionnement alimentaire de régions isolées et contribuent au maintien de l'environnement local. Selon le FAO, il existe dans le monde environ un demi-milliard

de fermes de moins de deux hectares²¹. En Afrique, 80 pour cent des exploitations agricoles sont de fermes de petite taille ou familiales, mais représentent toutefois une proportion nettement inférieure des produits commercialisés.

Les migrants, qui forment une part croissante de la main-d'œuvre agricole dans de nombreux pays, sont souvent fortement désavantagés ou victimes de discrimination. Les travailleurs agricoles migrants sont particulièrement vulnérables au travail forcé. Malgré des salaires très bas et des conditions de travail déplorables, ils n'osent souvent pas quitter leur emploi, car ils craignent, à tort ou à raison, de ne rien trouver ailleurs. Les migrants sont aussi très vulnérables à la menace d'une dénonciation à la police ou aux autorités responsables de l'immigration²².

3. L'approche de l'OIT

L'OIT soutient l'action de ses mandants au niveau mondial, national, sectoriel et local, dans le but d'incorporer les principes et les pratiques du travail décent à leurs politiques, stratégies ou programmes de développement agricole et rural. En ce qui concerne l'économie rurale, les efforts de l'OIT visent à promouvoir le travail décent pour des moyens d'existence durables et la sécurité alimentaire. L'OIT met également l'accent sur l'extension de la protection sociale et des droits au travail, ainsi que sur la représentation, l'organisation, la productivité et la rémunération des travailleurs salariés, (y compris dans les plantations), des petits agriculteurs, des petites entreprises et des coopératives.

Promouvoir les emplois

Afin de renforcer les compétences et créer plus d'emploi, l'OIT promeut des interventions de développement sectoriel, qui adaptent des outils éprouvés afin de résoudre les défis auxquels sont confrontés les producteurs et les travailleurs agricoles. Ces interventions sont ciblées pour soutenir des individus, des institutions et des milieux propices.

Pour que l'agriculture puisse contribuer au développement de manière efficace, il est primordial de renforcer les

compétences des populations rurales. Un niveau d'éducation très bas, associé à des possibilités restreintes de formation ou d'acquisition de compétences et d'expérience en cours d'emploi, limite les opportunités pour de nombreux jeunes et adultes qui cherchent un travail productif dans l'agriculture. Les collectivités rurales sont ciblées par des programmes axés sur les compétences, notamment TREE (Training for Rural Economic Empowerment), qui incorporent des systèmes de vulgarisation agricole à des projets de développement des compétences, en lien étroit avec les services techniques, le secteur privé et les chaînes de valeur, afin de promouvoir la production agricole à petite échelle mais à fort potentiel. Des projets de formation à l'entrepreneuriat initiés par les collectivités permettent d'ancrer la formation dans les réseaux locaux. Ils montrent aussi comment accroître les opportunités pour le développement des compétences dans les zones rurales pauvres et créer un lien direct avec l'emploi, en identifiant les opportunités économiques qui existent sur place et les compétences nécessaires pour les exploiter, puis en développant des formations et des services post-formation, ou en améliorant l'accès à des formations existantes.

¹⁹ Ibid.

²⁰ BIT: *Key indicators of the labour market*, Genève, 2011.

²¹ FAO: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation*, Rome, 2014.

²² Philip Martin et J. Edward Taylor: *Ripe for change: Evolving farm labour markets in the United States, Mexico and Central America*, Washington D.C., Migration Policy Institute, 2013.

Travail productif et décent dans l'agriculture

Les initiatives de l'OIT pour le développement des chaînes de valeur mettent en lien des petits, moyens et grands producteurs avec des acheteurs ou des débouchés (principalement au travers d'associations de producteurs ou de contrats) et renforcent les canaux de distribution de l'assistance technique ou d'informations sur les marchés. Ces mécanismes permettent aux petites entreprises agroalimentaires (dont les agriculteurs) de réduire leurs frais de transaction, d'obtenir plus facilement des informations de marché et d'accroître leur pouvoir de négociation. De tels mécanismes de coordination exigent toutefois d'importantes capacités institutionnelles et une promotion active de la participation, y compris par l'usage efficace du pouvoir de négociation.

Garantir les droits au travail

L'OIT collabore avec les Etats-membres pour ratifier et mettre en œuvre les normes internationales du travail. La Convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969, par exemple, définit les normes internationales afin d'assurer l'application des dispositions légales relatives aux conditions de travail et à la protection des travailleurs, telles que les dispositions concernant la durée du travail, les salaires, le repos hebdomadaire et les congés, la sécurité, la santé et le bien-être, et l'emploi des femmes, des enfants et des adolescents. La Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001 vise à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles au moyen d'un meilleur contrôle des risques dans le milieu de travail agricole. La convention comprend des mesures concernant la prévention et la protection, la sécurité d'utilisation des machines et l'ergonomie, la manipulation et le transport de matériaux, la gestion rationnelle des produits chimiques et la couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Étendre la protection sociale et la protection des travailleurs

Répondre aux besoins des régions isolées ou qui comportent des foyers importants de pauvreté implique une réorientation de programmes publics et privés vers les collectivités rurales défavorisées et marginalisées. Les programmes de l'OIT pour le développement économique local facilitent la planification locale, dans le but d'apporter de réelles améliorations au travers de démarches intégrées, sous forme de protection sociale, d'éducation, d'emplois, de développement des entreprises ou du renforcement de compétences pour soutenir les institutions et l'infrastructure au niveau local. L'amélioration du niveau de services dans les zones défavorisées est au centre de cette démarche, afin d'assurer que les groupes vulnérables puissent y accéder et en bénéficier pleinement.

L'agriculture figure parmi les secteurs économiques les plus dangereux : on déplore un taux élevé de maladies professionnelles et d'accidents dû à des mauvaises conditions de sécurité et de santé au travail et à l'exposition aux produits agrochimiques. Le risque d'accident augmente lorsque les travailleurs sont contraints de travailler plus vite ou récolter plus. En outre, les travailleurs agricoles sont parfois explicitement exclus des législations nationales relatives à la protection sociale, qui définissent les salaires minima, la durée du travail, les congés maladie payés, la sécurité sociale, etc.

Promouvoir le dialogue social

L'OIT soutient les syndicats de travailleurs agricoles, qui existent dans la plupart des pays en développement ayant un secteur agricole important. Lors de sa session de 2015, la Conférence internationale du travail a souligné le rôle critique d'un large éventail d'organisations rurales dans la défense des droits fondamentaux des travailleurs agricoles, et a appelé à renforcer leurs capacités²³. La négociation collective est un moyen fondamental d'améliorer le niveau des salaires, les conditions de travail, de santé et de sécurité. Les syndicats de travailleurs agricoles sont donc bien placés pour promouvoir, surveiller et imposer le respect des droits au travail décent et à diverses formes de protection pour leurs membres. Les syndicats peuvent aussi se montrer efficaces pour sensibiliser leurs membres par rapport à leurs droits et obligations envers les travailleurs dans leur exploitation, y compris lorsqu'il s'agit de membres de leur famille. L'OIT collabore avec des syndicats et des coopératives sur des initiatives visant à réduire les risques professionnels, le travail des enfants, le travail forcé et la discrimination. Son programme sur les coopératives a pour objectif de renforcer l'efficacité des organisations de producteurs et des services proposés aux agriculteurs, dans le but de consolider leurs capacités techniques et leurs connaissances en matière de gestion d'entreprise, gestion financière, marketing et mobilisation. Tout indique que ce programme est un moyen efficace et peu coûteux de toucher les petits producteurs agricoles dans les zones rurales. Le nombre d'organisations de producteurs dans les collectivités rurales augmente en parallèle avec l'apparition de nouveaux produits agricoles, tels les bioproduits, qui, à leur tour, stimulent la demande pour des solutions de marché adaptées. Dans de nombreux pays, les associations de producteurs représentent ainsi un important canal d'accès aux services ruraux, notamment à la formation professionnelle et aux services financiers.

²³ BIT: *Donner une voix aux travailleurs ruraux. Etude d'ensemble sur les instruments relatifs au droit d'association et aux organisations de travailleurs agricoles*, Rapport III (Partie 1B), Conférence internationale du travail, 104^{ème} session, Genève, 2015.

4. L'expérience de l'OIT à ce jour

La situation des travailleurs agricoles est au centre des préoccupations de l'OIT depuis sa fondation. L'OIT est riche de plusieurs décennies d'expérience dans les domaines du conseil politique et de la coopération technique à l'intention des travailleurs agricoles, petits producteurs et collectivités, notamment :

- À travers ses bureaux de pays, l'OIT établit des liens opérationnels avec les plans nationaux de développement et de financement, ainsi que les stratégies, politiques et cadres visant à intégrer le travail décent au développement agricole et rural.
 - Elle collabore avec les Nations Unies et d'autres organisations internationales (FAO, Banque Mondiale, FIDA et IFPRI) pour promouvoir le développement rural et agricole par le travail décent, et soutient activement des initiatives conjointes en matière de productivité agricole et travail décent.
 - Au travers de son programme technique, elle favorise entre autres des initiatives de développement des compétences, efficaces, fiables, de qualité, avec un bon rapport efficacité-coût, ainsi que des services de développement d'entreprise. Des projets TREE ont été réalisés avec succès au Pakistan, aux Philippines (Mindanao), au Zimbabwe et dans plusieurs autres pays.
 - Depuis dix ans, l'OIT promeut le développement de l'infrastructure rurale à haute intensité de main-d'œuvre, qui comprend notamment le soutien à la construction et l'entretien routiers, la mécanisation, l'irrigation, l'augmentation de la productivité et l'accès aux marchés pour les petits producteurs et les travailleurs agricoles. Plusieurs projets importants ont eu lieu en Afrique orientale et méridionale et en Asie du Sud et du Sud-Ouest.
 - Les interventions de l'OIT sur les chaînes de valeur contribuent à améliorer les marchés et les canaux qui fournissent des intrants aux petites exploitations et aux producteurs sous contrat, d'une part, et à augmenter l'efficacité et la sécurité de la manutention et du stockage post récolte, de l'autre. Ces interventions visent aussi à améliorer les capacités, les équipements, les technologies et l'infrastructure. Des initiatives à cet effet, en cours en Indonésie, à Timor Leste et en Zambie, montrent d'excellents résultats.
- L'OIT collabore avec les partenaires sociaux pour donner une voix et plus de pouvoir de négociation aux petits producteurs et travailleurs agricoles, en renforçant les organisations qui les représentent et en promouvant la négociation efficace.
 - Dans plus de 88 pays, l'OIT a soutenu des campagnes de grande envergure visant à abolir le travail des enfants, dont un grand nombre porte directement sur le problème des travailleurs enfants dans l'agriculture. Par ailleurs, l'OIT est un membre fondateur du Partenariat international de coopération sur le travail des enfants, un groupe interinstitutionnel *International Partnership for Cooperation on Child Labour in Agriculture*²⁴.
 - L'OIT organise des réunions tripartites afin de faciliter le dialogue social parmi ses mandants. La Réunion tripartite de septembre 1996 sur l'amélioration des conditions d'emploi et de travail des ouvriers agricoles dans le contexte de la restructuration économique a été suivie, en septembre 2000, de la Réunion tripartite sur les moyens d'assurer un développement agricole durable grâce à la modernisation de l'agriculture et de l'emploi dans une économie mondialisée²⁵. Des réunions d'experts ont également été organisées en 2009 et 2010 pour élaborer des directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture. Les experts se réuniront de nouveau en septembre 2016 pour discuter des directives pratiques sur les moyens d'existence ruraux dans le secteur agroalimentaire.

²⁴ BIT: *Travail des enfants dans l'agriculture* <http://www.ilo.org/ipec/areas/Agriculture/lang-fr/index.htm>

²⁵ BIT: *Decent Work in agriculture*, International Workers' Symposium on Decent Work in Agriculture (BIT, 15-18 septembre 2003). Disponible sur l'adresse suivant: http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2003/103B09_169_fren.pdf.

5. Conseils pratiques et ressources

Instruments

Résoudre le problème du manque de travail décent dans l'agriculture exige de résoudre plusieurs défis complexes concernant les droits au travail et de la protection des travailleurs agricoles. À cet égard, un pan important de la politique de l'OIT concerne l'extension de la protection sociale à cette catégorie de travailleurs. Depuis les années 1920, L'OIT a aussi adopté une série d'instruments spécifiques à l'agriculture, notamment les conventions et recommandations suivantes :

Convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969.

Convention (n° 110) sur les plantations, 1958 et sa Recommandation (n°110) sur les plantations, 1958.

Convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969. et sa Recommandation (n°133) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969.

Convention (n° 11) sur le droit d'association (agriculture), 1921.

Convention (n° 141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975.

Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981 et sa Recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981.

Convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985 et sa Recommandation (n° 171) sur les services de santé au travail, 1985.

Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001 et sa Recommandation (n° 192) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001.

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006 et sa Recommandation (n° 197) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006.

Convention (n° 99) sur les méthodes de fixation des salaires minima (agriculture), 1951.

Convention (n° 101) sur les congés payés (agriculture), 1952.

Outils

L'OIT a développé un large éventail d'outils et de manuels concernant secteur agricole ou qui y sont facilement applicables, entre autres :

Bureau international du Travail (BIT) (2006): *Tackling Hazardous Child Labour in Agriculture: Guidance on Policy and Practice*. Programme international sur l'abolition du travail des enfants (Turin).

Cet ouvrage pratique vise à encourager les décideurs politiques à faire de l'agriculture un secteur prioritaire pour l'élimination du travail des enfants. Les guides de cette série contiennent les informations et les idées nécessaires pour permettre aux décideurs politiques et aux organisations de parties prenantes de planifier, concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes pour abolir le travail dangereux des enfants dans l'agriculture.

BIT (2009) : *Rural Skills Training. A Generic Manual on Training for Rural Economic Empowerment (TREE)*, Département des compétences et de l'employabilité (Genève).

TREE (Training for Rural Economic Empowerment) est une méthodologie qui favorise le développement local et la création de revenu dans les collectivités. Elle souligne l'importance des compétences et des connaissances pour la création d'emplois et d'activités économiques durables pour les pauvres, les chômeurs ou d'autres groupes défavorisés. Ces activités comprennent la production et les services agricoles, ainsi que le renforcement des compétences et des chaînes de valeurs.

BIT (2013): *Labour Issues in Urban and Peri-Urban Agriculture. Information and Resource Guide*, Département des activités sectorielles (Genève).

Ce guide contient des informations générales sur l'agriculture urbaine et périurbaine. Il explique les défis auxquels sont confrontées les parties prenantes en matière de travail décent, et présente les ressources de l'OIT pour promouvoir le travail décent dans l'agriculture urbaine et périurbaine.

BIT (2014): *Global Manual for WIND. Work Improvement in Neighbourhood Development. Practical Approaches for Improving Safety, Health and Working Conditions in Agriculture* (Genève).

Le manuel WIND vise à aider les petits producteurs agricoles et leurs familles à améliorer leur sécurité et leur santé au travail et dans la vie de tous les jours. Il est accompagné d'un « guide d'action » qui soutient la mise en œuvre de la méthode par des conseils pratiques pour le développement de programmes de formation et de bonnes pratiques dans divers pays et régions. Fondée sur l'expérience de l'OIT, WIND préconise une méthode de formation participative, orientée vers l'action, qui permet d'améliorer rapidement la sécurité, la santé et les conditions de travail des agriculteurs. WIND prend comme point de départ les initiatives, connaissances et ressources des agriculteurs eux-mêmes, afin de garantir la pertinence et la pérennité du changement.

BIT (2012): *Ergonomic checkpoints in agriculture. Practical and Easy-to-Implement Solutions for Improving Safety, Health and Working Conditions in Agriculture* (Association Internationale d'Ergonomie, 2012)

Édité conjointement par l'OIT et un groupe d'experts internationaux sous l'égide de l'Association internationale d'ergonomie (IEA), cet ouvrage propose des solutions pratiques permettant d'améliorer les conditions de travail dans l'agriculture et la qualité de vie dans les zones rurales sur le plan de l'ergonomie. Il contient notamment de listes de contrôle qui peuvent être utilisées pour améliorer la sécurité, la santé et l'efficacité de l'agriculture rurale.

Mayoux, L.; Mackie, G. (2007): *Rendre les liens plus forts. Un guide pratique pour l'analyse genre dans le développement des filières* (Addis Ababa, OIT).

Cet ouvrage présente une série de méthodes novatrices pour mieux prendre en compte les questions de genre à tous les stades de l'analyse de la chaîne de valeur. Ces méthodes ont pour avantage de renforcer des maillons essentiels pour l'égalité entre hommes et femmes et de favoriser un modèle de croissance et des stratégies de développement durables et favorables aux pauvres. Elles ont été utilisées avec succès auprès de femmes dans le secteur agricole afin de renforcer les maillons de la chaîne de valeur et cibler les services prioritaires pour les entreprises.

Recueils de directives pratiques pertinentes :

BIT (1965): *Sécurité et hygiène dans les travaux agricoles*, Recueil de directives pratiques du BIT (Genève).

— (1976): *Sécurité dans la construction et l'utilisation des tracteurs*, Recueil de directives pratiques du BIT (Genève).

— (2001): *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* (Genève).

— (2011) : *La sécurité et la santé dans l'agriculture : recueil de directives pratiques* (Genève).

Publications

BIT (2005): *World Employment Report 2004-5. Employment, productivity and poverty reduction* (Genève).

— (2008): *Améliorer les aptitudes professionnelles pour stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement*, Rapport V, CIT, 97^{ème} session (Genève).

— (2010): *Accelerating action against child labour*, Global Report under the follow-up to the ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work, 2010 (Genève).

— (2012): *Good practices in labour inspection: The rural sector with special attention to agriculture*, Labour Administration and Inspection Programme (Genève).

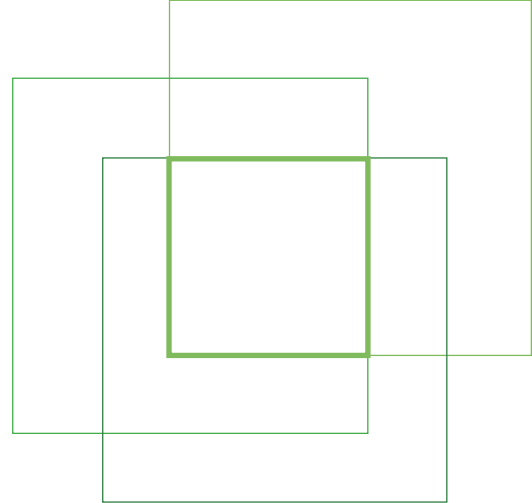
— (2014): *Key indicators of the labour market* (Genève).

FAO/FIDA/OIT (2010): *Gender dimensions of agricultural and rural employment. Differentiated pathways out of poverty. Status, trends and gaps* (Rome, FAO/FIDA/OIT).

Hurst, P. (2005): *Agricultural workers and their contribution to sustainable agriculture and rural development* (Rome, FAO/ILO/IUF).



Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale



Favoriser une croissance agricole inclusive pour parvenir à des meilleurs moyens de subsistance et à une plus grande sécurité alimentaire

- Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural
- *Travail productif et décent dans l'agriculture*

Encourager la diversification économique et la transformation des systèmes de production pour l'emploi rural

- Diversification économique de l'économie rurale
- Promouvoir le travail décent pour les travailleurs ruraux qui sont au bas de la chaîne d'approvisionnement
- Le rôle des entreprises multinationales dans la promotion du travail décent dans les zones rurales
- Transition de l'économie rurale informelle vers l'économie formelle

Favoriser l'accès à des services, à une protection et à des investissements à forte intensité de main-d'œuvre

- Donner accès à des services de qualité dans l'économie rurale pour favoriser la croissance et le développement social
- Étendre la protection sociale à l'économie rurale
- Développer l'économie rurale par l'inclusion financière: Le rôle de l'accès au financement
- Investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures rurales en vue du développement économique, de la protection sociale, de la protection de l'environnement et de la croissance inclusive

Garantir la pérennité et l'exploitation des avantages des ressources naturelles

- Ecologisation de l'économie rurale et emplois verts
- Le travail décent dans la foresterie
- Exploiter le potentiel des industries extractives

Accroître la représentation des populations rurales grâce à l'organisation de la promotion des droits, des normes et du dialogue social

- Droits au travail dans l'économie rurale
- Promouvoir le dialogue social dans l'économie rurale
- Favoriser le développement local dans les zones rurales grâce aux coopératives et aux autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire